



2014 «Le Courrier» liste les enjeux politiques de l'année 2014 pour le canton de Genève.
Une année qui débute avec du sang neuf au gouvernement et au parlement.

Panorama de l'année politique qui s'annonce



Le 9 février, les Genevois se prononceront sur une diminution du taux d'encadrement dans les crèches. Les référendaires craignent une péjoration de l'accueil des enfants et des conditions de travail. JPDS



La grève à l'association Partage a mis en lumière les dysfonctionnements liés aux emplois de solidarité. Mais le nouveau conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia entend tout de même maintenir ce système. JPDS

RACHAD ARMANIOS, PHILIPPE BACH, PAULINE CANCELA, ÉRIC LECOULTRE ET SAMUEL SCHELLENBERG

Un Conseil d'Etat presque entièrement renouvelé, un Grand Conseil encore plus à droite, une nouvelle Constitution à mettre en musique... C'est sur des bases chamboulées que s'ouvre l'année 2014. Tour d'horizon.

Justice

Le 13 avril 2014, le corps électoral doit choisir ses magistrats judiciaires pour six ans. L'actuel procureur général Olivier Jornot sera-t-il élu par le peuple? Aucun candidat de gauche n'est pour l'instant sorti du bois. En 2011, l'ancien député PLR a été désigné par le Grand Conseil après la démission de Daniel Zappelli. Il a vite imprimé son style musclé. En 2012, il a signé une politique de lutte contre la criminalité commune avec le conseiller d'Etat Pierre Maudet, visant notamment à serrer la vis à l'égard des petits délinquants étrangers. Cela n'a pas manqué de plomber Champ-Dollon, dont la situation s'est dramatiquement aggravée en deux ans avec près de 900 détenus pour 346 places.

Prisons

De gros projets pénitentiaires occupent les esprits, à commencer par la prison psychiatrique Curabilis qui doit ouvrir en avril avec 92 places destinées aux délinquants potentiellement dangereux. En parallèle débutera l'agrandissement de La Brenaz qui devra soulager Champ-Dollon et se muer, à terme, en centre de détention administrative. Reste l'avenir de la Pâquerette, plus qu'incertain depuis l'affaire Adeline M. La mort de cette sociothérapeute a par ailleurs révélé un système pénitentiaire sinistré, qu'illustrent des démissions en cascade. Un rapport définitif sur ce drame sera rendu par l'ancien conseiller d'Etat Bernard Ziegler le 31 janvier.

Police

Vieille de 1957, la loi sur la police (Lpol) aura droit à son lifting, actuellement à l'étude au parlement. Le projet entend diviser les forces de l'ordre en cinq corps distincts au lieu de trois et prévoit un ratio de 42 policiers par tranche de 10 000 habitants. Pierre Maudet promet 600 policiers de plus dans la rue, ce qui nécessitera des moyens importants et un bassin suffisant de recrues. Le tout est devisé à plus de 50 millions de francs. Sur le terrain, le projet pilote de vidéosur-

veillance aux Pâquis doit démarrer dans les mois qui viennent.

Logement

Cette année, le projet Praille-Acacias-Vernets entame une étape majeure avec la mise en consultation publique du Plan directeur de quartier. Mais la proportion de logements sociaux n'est toujours pas réglée bien qu'un accord signé en 2010 avec l'Asloca et l'Avivo impose deux tiers de logements d'utilité publique (LUP) sur ce périmètre. Début décembre, le conseiller d'Etat François Longchamp a annoncé que l'Etat reverrait ce ratio à la baisse pour faire avancer le projet. Dans nos colonies, son successeur Antonio Hodgers a promis de compenser ailleurs les LUP non construits sur le PAV.

Pour freiner la spéculation immobilière, un projet de loi hérité de M. Longchamp s'en prend aux promoteurs qui contournent la politique d'accès à la propriété par étage (PPE) en s'accaparant les logements durant la période de contrôle étatique pour la rendre ensuite avec le maximum de bénéfice. Le Grand Conseil doit décider en janvier s'il souhaite interdire à quiconque d'acquérir un logement sous cette forme sans y habiter.

Emploi

La grève de Gate Gourmet n'est toujours pas réglée en ce début d'année. Voilà cent douze jours que les employés de cette entreprise, qui fournit les repas dans les avions, se sont mobilisés. La grève a été déclenchée lorsque l'employeur a dénoncé sa convention collective de travail (CCT) pour fin 2013. Depuis, six grévistes ont été licenciés. Après l'inertie d'Isabel Rochat, Pierre Maudet, nouvellement chargé de l'Office de l'inspection des relations du travail, est intervenu dans le dossier. L'entreprise a refusé de négocier, mais rencontrera le conseiller d'Etat le 7 janvier. Pierre Maudet a par ailleurs annoncé qu'il porterait en guerre contre les patrons voyous et le dumping salarial. Il promet un renforcement des contrôles pour 2014.

Chômage

La grève lancée par des employés Cyclotri en emplois de solidarité (Eds) de l'association Partage a mis en lumière l'absence de contrôle étatique et le risque de sous-traitance publique lié à cette mesure de réinsertion pour chômeurs en fin de droit. Une partie de la gauche et le syndicat SIT critiquent

l'ambiguïté de ces emplois tantôt assimilés à de la sous-enchère salariale, tantôt à un programme d'occupation sans possibilités de retour à l'emploi. Contrairement à son parti, le nouveau conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia entend maintenir ce système. Un point de situation est annoncé en début d'année.

Du côté de Partage, le dossier n'est pas clos bien que la grève soit terminée. Licenciés, les ex-grévistes continuent de se réunir une fois par semaine et comptent sur un engagement dans un service de voirie... ou sur un nouvel Eds.

Santé

Accusant de longs délais d'attente, les Hôpitaux universitaires de Genève ont été pointés du doigt par un audit de la Cour des comptes. En décembre, le nouveau directeur, Bertrand Levrat, a déjà mis en œuvre une série de mesures pour améliorer la prise en charge des patients aux Urgences. Mais l'hôpital semble exploser de toutes parts. Dysfonctionnements, mobbing, malversations, plusieurs services capotent, comme la Psychiatrie, les Soins intensifs ou encore l'Ophthalmologie. Sans compter le plan d'économies Performance qui amorce cette année sa deuxième tranche de 25 millions de francs. Où le conseil d'administration les a-t-il trouvés? Des unités comme la Guidance infantile ou la Gériatrie sont sur la sellette.

Ecole

La nouvelle année coïncide avec l'arrivée à la tête de la Formation d'une nouvelle cheffe, en la personne d'Anne Emery-Torracinta. La socialiste succède à son camarade de parti Charles Beer. Elle s'en démarque, notamment, en fixant comme priorité de freiner la bureaucratisation de l'institution. Des mesures pourraient être prises rapidement. Autre priorité, la concrétisation de l'obligation constitutionnelle de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, afin de lutter contre le décrochage scolaire. En première, le mercredi matin d'école pour les 8-12 ans (5-8P) sera introduit – une mise en œuvre qui met déjà le syndicat sur les pattes arrière. L'enseignement de l'anglais dès 10 ans (7-8P) sera lui aussi introduit. Enfin, l'accueil à journée continue pour les élèves de primaire et du Cycle devra être appliqué. Qui paiera et pour quel effet? L'opacité entourant jusque-là le projet ne rassure pas.

Culture

Au niveau de la Ville, le menu sera copieux, avec en point d'orgue l'inauguration fin octobre du nouveau Musée d'ethnographie. Il s'agira aussi de formaliser une «politique muséale» telle qu'esquissée durant les Etats généraux des musées l'automne dernier, impliquant les institutions publiques comme privées.

Aussi, plusieurs crédits seront déposés au Conseil municipal: celui pour la rénovation du Grand Théâtre (janvier ou février); celui pour la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (mars); et ceux pour la construction de la Nouvelle Comédie et du Pavillon de la danse (fin d'année ou début 2015). A noter aussi que le Grand Théâtre sera au centre d'une importante étude stratégique et qu'une deuxième Nuit des musées battra son plein en mai.

Au niveau cantonal, sous l'égide de la nouvelle responsable du domaine Anne Emery-Torracinta, il s'agira de concrétiser la loi sur la culture votée l'an dernier. Premier pas: la nomination d'un Conseil consultatif composé de quatorze membres.

Fonction publique

En janvier, les employés et les retraités de la fonction publique seront sous le régime de la nouvelle caisse de pension née de la fusion de la CIA et de la CEH. Il faudra plusieurs mois pour que les usagers sachent, individuellement, à quel point leur situation personnelle a été impactée.

Deuxième incertitude: lors du débat budgétaire, le principe d'une annuité reportée de six mois a été voté. En cas de résultats positifs aux comptes – le vote a lieu en juin –, l'entier de celle-ci pourrait être accordée rétroactivement.

Enfin, des mobilisations et des prises de position sont attendues au sujet du projet de refonte de la grille salariale de la fonction publique (SCORE), dont la consultation est en cours.

Fiscalité

La refonte de la fiscalité des personnes morales constituera un enjeu majeur en 2014. Le gouvernement propose un taux unique de 13%, contre actuellement 24% pour les PME et 8% pour les sociétés à statuts spéciaux. Ce qui impliquerait un manque à gagner de 400 millions de francs pour les caisses de l'Etat. Des discussions informelles ont eu lieu avec la Confédération visant à le

répartir à parts égales. Selon le nouveau chef des Finances, Serge Dal Busco, ce principe aurait été accueilli favorablement par les services d'Eveline Widmer-Schlumpf.

Deuxième chantier attendu: l'imposition des personnes physiques sur la commune du domicile au lieu de celle où s'exerce l'activité professionnelle. Cette réforme devra être menée avec beaucoup de doigté sous peine de blocage en cas de décision péremptoire.

Grand Conseil

La nouvelle législature débute sous une double étoile: celle d'une nouvelle majorité composite qui va du MCG au PDC. Et celle d'une nouvelle Constitution. Pour le premier élément, cela signifie que les majorités sont moins lisibles. En clair: le nouveau parlement est davantage à droite sur la plupart des sujets. Mais il faudra, sur chaque objet, forger des majorités, celles-ci pouvant être changeantes.

Quant à l'impact de la nouvelle Constitution, il va peser sur l'ensemble de la législature. Un toilettage législatif relativement long et ingrat est prévu. Et toute une série de sujets qui fâchent sont déjà annoncés, notamment sur la fiscalité, mais aussi sur la culture ou les droits politiques pour les étrangers.

Votations

Les prochaines votations se dérouleront le 9 février avec notamment deux objets importants. La loi sur les structures d'accueil de la petite enfance entend augmenter le nombre de places dans les crèches en diminuant le taux d'encadrement. Le comité référendaire craint une péjoration de l'accueil des enfants et des conditions de travail des éducateurs.

Au niveau communal, le référendum contre la vente du télégraphe Naxoo par la Ville de Genève à la multinationale américaine UPC Cablecom a déjà provoqué de vifs débats au sein de la gauche. Alors que le Conseil administratif explique ne plus pouvoir assumer les investissements nécessaires au sein d'un marché très concurrentiel, les référendaires dénoncent la privatisation d'un service public.

Enfin, les Genevois reveront sur l'initiative de l'AVIVO «Stop aux hausses des tarifs des TPG» dont la votation, bien qu'acceptée par près de 56% de l'électorat en mars 2013, a été invalidée.